

## Tenir compte de l'avifaune

Sur le lac, la silhouette d'un adepte de stand up paddle, de canoë, de surf, de kitesurf ou d'autres sports aquatiques se voit de très loin. Or la plupart des oiseaux perçoivent l'homme comme un grand danger. Les cygnes tuberculés, les canards colverts et quelques autres espèces habituées à la présence humaine constituent des exceptions. Lorsqu'on les dérange, nombre d'oiseaux abandonnent leur couvée ou fuient vers des milieux qui leur sont moins favorables. Cette fuite leur prend beaucoup d'énergie, dont ils manquent en particulier durant l'hiver. Par ailleurs, lorsqu'ils sont en groupe, les oiseaux réagissent plus fortement aux dérangements que lorsqu'ils se déplacent seuls.

## Tenir compte du monde sous-marin

Les poissons et autres animaux aquatiques méritent également ta considération. Les embouchures de ruisseau ou de rivière – avec leurs eaux fraîches et riches en oxygène – sont particulièrement sensibles, tout comme la végétation aquatique des zones peu profondes. Un grand nombre de poissons y fraient. Évite donc ces secteurs.

## Tenir compte des autres personnes

Outre les quatre recommandations de comportement envers la nature, d'autres prescriptions s'appliquent quand on se déplace sur les eaux (distance par rapport à la zone de baignade, respect de la sphère privée des riverains). Tu es en outre responsable de ta propre sécurité (équipement, entraînement, etc.).

Membres de l'association  
(juin 2020)  
BirdLife Suisse, coopérative  
WeitWandern, ChasseSuisse,  
Kitesurf Club Suisse, Mountain  
Wilderness Suisse, Amis de  
la Nature Suisse, Réseau des  
parcs suisses, Pro Natura,  
SuisseMobile, Club alpin suisse,  
Association suisse des guides  
de montagne, Suisse Rando,  
Station ornithologique suisse  
de Sempach, Remontées  
Mécaniques Suisses, Swiss  
Canoe, Swiss Sailing, Swiss-Ski,  
Swiss Snowsports, Association  
Suisse des Accompagnateurs  
en Montagne.

[www.nature-loisirs.ch/eau](http://www.nature-loisirs.ch/eau)

Commande de la version  
imprimée et téléchargement  
du fichier PDF  
[www.nature-loisirs.ch/eau/shop](http://www.nature-loisirs.ch/eau/shop)  
(commandes gratuites)  
[www.nature-loisirs.ch/eau/](http://www.nature-loisirs.ch/eau/)  
produits (téléchargement)

Impression neutre pour le  
climat et émettant peu de COV,  
sur papier recyclé.  
La présente publication  
est également disponible en  
allemand.

© Association  
«Nature & Loisirs», juin 2020

# Sur l'eau avec respect



Les lacs nous invitent à nous déplacer librement sur leur vaste surface, que ce soit par nos propres moyens ou avec l'aide des éléments, sur une planche ou sur un bateau. Parallèlement, les eaux constituent des milieux naturels qui accueillent des oiseaux, des poissons et d'autres organismes.

En bien des endroits, l'homme et la nature peuvent s'épanouir côte à côte. Les sections de rive desservies par des chemins ou bâties peuvent généralement être utilisées sans problème depuis le plan d'eau dans le cadre d'activités de loisirs. Au large également, les amateurs de sports aquatiques bénéficient d'une grande liberté de mouvement.

Les oiseaux et d'autres animaux prennent la fuite lorsque des personnes se rapprochent trop d'eux. C'est le cas même si tu te déplaces sur l'eau en silence.

### Quelques recommandations :

Si vous observez ces recommandations, vous vous comportez de manière prévenante sur l'eau. Les oiseaux pourront vous observer à distance de manière détendue.

1. Rester éloigné des roselières, si possible à 100 mètres.  
De nombreux oiseaux nichent et se cachent dans les roseaux.

2. Rester éloigné des îles de gravier et des bancs de sable, si possible à plus de 100 mètres.  
De nombreux oiseaux y nichent, s'y reposent ou y cherchent de la nourriture.

3. Maintenir une grande distance des groupes d'oiseaux, si possible 1'000 mètres, en particulier durant l'hiver.

4. Respecter les aires protégées, ne jamais y pénétrer. Ces secteurs sont souvent marqués par des bouées jaunes ou des panneaux. Ils figurent aussi sur certaines cartes.

### Distances sur l'eau

Sur l'eau, il n'est pas facile d'estimer les distances, car on ne dispose pas des points de repère habituels. De manière générale, tu devrais connaître les distances suivantes :

25 mètres – Distance minimale légale par rapport aux roseaux, joncs, nénuphars et autres plantes aquatiques, définie pour protéger les rives et la végétation. Selon l'ordonnance sur la navigation intérieure, les personnes qui ne respectent pas cette distance sont amendables.

100 mètres – Distance minimale recommandée par rapport aux roselières, aux îles et aux bancs de sable ou de gravier, définie pour éviter de déranger la faune.

300 mètres – Selon l'ordonnance sur la navigation intérieure, tu ne peux t'éloigner davantage de la rive que si tu portes un gilet de sauvetage. Tu trouveras d'autres informations concernant la sécurité sous [www.swisscanoe.ch/fr/securite](http://www.swisscanoe.ch/fr/securite).

1000 mètres – Les oiseaux d'eau rassemblés en grands groupes peuvent déjà réagir à cette distance – particulièrement en hiver. Ils tendent tout d'abord le cou, s'éloignent à la nage, puis finissent par s'envoler. Il est donc recommandé d'en rester le plus éloigné possible.